



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/REN/DDIA/CA-MRA1er/CIPM/2022
DU 30 AOÛT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'E.P DE KATOUAL (LOT
01) ET A L'E.P BILINGUE DE DJARENGOL (LOT 02), DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er}; DEPARTEMENT DU DIAMARE - RÉGION DE
L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget d'Investissement Public MINEDUB- Exercice 2022

Délai d'exécution : Trois (03) mois

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à Katoual (Lot 01) et à l'E.P de l'E.P Bilingue de djarengol (Lot 02), Commune d'Arrondissement de Maroua 1er; Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Les Prestations à exécuter indiqués ci-dessous sont détaillées dans l'article 11 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO) :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

n° Lot	Consistance	Coûtestimatif
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'E.P de KATOUAL	19 000 000 F CFA
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'E.P bilingue de djarengol	19 000 000 F CFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2022. Le coût estimatif est de : DIX NEUF MILLIONS (19 000 000) Francs CFA par lot.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation de la commune de Maroua 1^{er}, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, Autorité Contractante. Service de la passation des marchés, au plus tard le à heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

DU 30 AOÛT 2022 N° 03/AONO/REN/DDIA/CA-MRA1er/CIPM/2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'E.P DE KATOUAL (LOT 01) ET A L'E.P
BILINGUE DE DJARENGOL (LOT 02), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA 1^{er}; DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION DE L'EXTRÉME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB
EXERCICE 2022, LIGNE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une livret de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de ~~de trois cent quatre-vingt mille (380 000)Frs Cfa par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà~~ de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le ~~13/01/2022~~ à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^e, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- * 1^{re} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- * 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- * 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Non satisfaction, au moins, à trente-huit (38) critères essentiels cinquante-quatre (54).

13.1.3 : Offre financière

- a) Pièces non conformes .

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 54 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 11 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

14. Attribution du Marché

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut postuler qu'à un seul lot.

16. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua.

Ampliations:

- MINMAP /DGMI (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRÉSIDENT / CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE / ARCHIVES (pour information et mémoire)

Maroua, le

30 AOÛT 2012

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua

1er, (Autorité Contractante)

